



Volume de travail supérieur à mon contrat

Par **jazzamy**, le **31/01/2010** à **14:08**

Bonjour,

Je travaille depuis 4 ans dans une entreprise à mi-temps au poste de comptable et j'effectue aussi les salaires et toutes les déclarations sociales et annuelles....

depuis un an l'évolution de la société a entraîné une augmentation de mon travail considérablement (activité de l'entreprise ayant d'ailleurs nécessité l'embauche de 7 salariés supplémentaires) me rendant impossible d'effectuer mon travail à mi-temps....je suis donc obligée de faire des heures supplémentaires qui ne me sont pas rémunérées puisque non réclamées par mon employeur

j'ai fait une demande pour que ces heures soient rémunérées et que soit reconnu le fait que je ne pouvais plus rester à mi-temps puisque je fais effectivement des heures en plus depuis 1 an maintenant

j'ai reçu en réponse qu'il fallait que je remette peut-être en question ma façon de travailler.... qu'il était hors de question d'embaucher à plein temps un comptable car un objectif d'embaucher des productifs était prioritaire..(je dois donc m'attendre encore à une augmentation de travail si les employés augmentent)...et on m'a rappelé que mon contrat était à mi-temps que si je n'étais pas d'accord je pouvais démissionner...

quel recours puis-je espérer pour me défendreest-ce que je dois formuler ma demande par écrit... je ne peux pas rester dans cette situation et accepter de travailler sans compensation de salaire

merci d'avance pour votre réponse